



CRITERIUM FEDERAL DEPARTEMENTAL 06

SAISON 2025-2026

TOUR 1 : Samedi 18 et Dimanche 19 Octobre , 8 Novembre 2025

SAMEDI 18 OCTOBRE 2025

Lieu : Gymnase DESCAZES à ROQUEBRUNE CAP MARTIN

JUGE ARBITRE : François SAVELLI (06.19.64.31.31)

MINIMES D1 D2 D3 D4 : Appel à 9h00 - Début à 9h30

MINIMES D5 D6 D7 D8 : Appel à 13h30 - Début à 14h00

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté d'Yves BERNIER

BENJAMINS D1 D2 D3 D4 : Appel à 9h00 - Début à 9h30

BENJAMINS D5 D6 CADETS D1 D2 : Appel à 13h30 - Début à 14h00

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

Lieu : Gymnase DESCAZES à ROQUEBRUNE CAP MARTIN

JUGE ARBITRE : Marc SAINMONT (06.84.01.16.99)

POUSSINS D1 D2 JUNIORS D1 : Appel à 9h00 à 9h15 - Début à 9h30

JUNIORS D2 D3 D4 : Appel à 13h30 à 13h45 - Début à 14h00

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté de d'Yves BERNIER

ELITE MESSIEURS D1 D2 D3 A et B : Appel à 9h00 à 9h15 - Début à 9h30

ELITE MESSIEURS D4 A et B : Appel à 13h30 à 13h45 - Début à 14h00

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

Lieu : Gymnase OLYMPIE à MANDELIEU - Avenue Des Anciens Combattants

JUGE ARBITRE : François SAVELLI (06.19.64.31.31)

ELITE MESSIEURS D5 A et B D6 A et B D7A : Appel à 9h00 à 9h15 - Début à 9h30

D7 B D8 A et B D9 A et B : Appel à 13h30 à 13h45 - Début à 14h00

SAMEDI 8 NOVEMBRE 2025

Lieu : Gymnase RAOUL DUFY à NICE - 8 avenue Raoul Dufy

JUGE ARBITRE : Nikita IONNIKOFF (06.21.14.89.22) assisté d'Yves BERNIER

CADETS D3 D4 D5 : Appel à 9h00 à 9h15 - Début à 9h30

CADETS D6 D7 : Appel à 13h30 à 13h45 - Début à 14h00

ORGANISATION :

En fonction du grand nombre de joueurs afin d'éviter une fin de compétition trop tardive le Juge Arbitre se laisse le droit de :

- Modifier le déroulement du tableau de sortie de poule
- Pour les Poussins, réduire le nombre de manches gagnantes à deux au lieu de trois

EN CAS D'EMPECHEMENT OU DE FORFAIT DE DERNIERE HEURE :

Prévenir au plus tôt le responsable du Critérium Fédéral Départemental Yves BERNIER (06.28.19.50.46) ou le Juge Arbitre concerné. Un justificatif devra être envoyé dans les 8 jours qui suivent.

RAPPEL : Toute absence non justifiée par un document entraîne l'élimination et une amende de 20 euros.

Toute absence excusée entraîne la descente d'une division et une élimination après 2 absences excusées.

LE COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

Adresse mail Responsable : bernier_yves@orange.fr